



Ecole de Sergy
316 Route de
Thoiry
01 630 SERGY

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE Du 04 mars 2021



académie
Lyon
direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Ain
éducation
nationale

MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE

Inspectrice de l'éducation nationale : Madame Sandrine MOREL

MEMBRES VOTANTS

NOM	Présent	Excusé
Directrice de l'école – Présidente : Mme RAFFIN	x	
Maire : M. Linglin		x
Conseiller municipal : Mme Michaud	x	
Conseiller municipal : Mme Techer	x	
Mme Chatelan		x
Mme Denis	x	
Mme Philipponet	x	
Mme Watel	x	
Mme Jomain	x	
Mme Berlioz	X	
Mme Rigamonti	X	
Mme Ratsimialarivo		x
Mme Wheeler	X	
Mme Olivier	X	
Mme Peron	X	
D.D.E.N :		
Mme Vielliard	X	
Mme Dujardin-Mouret	X	
Mme Krige	X	
Mme Merglen	X	
Mme Billot	x	
Mme Chambon	X	
M. Everaerts	X	
M. Soubeyran	X	
Mme Charvet		x
Mme Badiou		x
Mme Seidel	x	
M. Duperoy		x
RASED		X
Médecin scolaire : Claire Gaudé		X
Infirmière scolaire : Bénédicte Bagnoud		X
ATSEM : Mme Gavi		X
ATSEM : Mme Peterlini		X
ATSEM : Mme Golzs		X
ATSEM : Mme Vuillemin		X
Représentant périscolaire : Aurélia Piquard	x	

Procès-verbal établi le 16 mars 2021

La présidente, directrice de l'école, Nelly RAFFIN

La secrétaire, enseignante, Lisa BERLIOZ

Heure de début : 18h30

Ordre du jour :

1. Points d'information
2. Projets réalisés et ceux à venir
3. Compte rendu du conseil des élèves
4. Vote : organisation du rythme scolaire
5. Questions et remarques des représentants des parents d'élèves

1. Points d'information

1.1. Effectifs

Depuis le dernier conseil d'école nous avons eu 4 radiations d'élèves et 2 nouvelles inscriptions. Cela nous amène à un effectif de 246 élèves pour l'école dont 90 élèves en maternelle et 156 élèves en élémentaire.

1.2. Exercice PPMS

Le deuxième exercice dans le cadre du Plan Particulier de Mise en Sécurité a eu lieu le mardi 15 décembre. Pour cet exercice, le scénario choisi a été celui du séisme avec un confinement dans les classes. L'exercice a été réalisé dans le calme.

Le signal n'a pas été entendu dans la classe PS/MS/GS1 au fond du bâtiment maternelle, la corne de brume n'avait plus de gaz. Une demande va être adressée à la mairie pour investir dans une corne de brume à piston pour éviter d'être en rupture de gaz et de devoir réinvestir dans de nouvelles cartouches.

1.3. Covid-19

Port du masque

Le port du masque de catégorie 1 est obligatoire pour le personnel et pour les élèves à partir du CP. Un changement de celui-ci doit être effectué toutes les 4 heures.

Lorsqu'un élève est testé positif à la Covid

Suite aux nouvelles recommandations sanitaires, depuis le lundi 22 février 2021, les cas confirmés à la COVID-19, élèves et personnels, qu'il s'agisse de cas confirmés de variant ou non et quel que soit le type de test réalisé, feront l'objet d'une période d'isolement de 10 jours.

Si un personnel ou un élève est « cas confirmé » la conduite à tenir :

- Les responsables légaux, s'il s'agit d'un élève, ou le personnel préviennent sans délai le directeur d'école du résultat positif du test, de la date d'apparition des symptômes et de l'identification éventuelle d'un variant.
- L'élève ou le personnel « cas confirmé », placé en isolement, ne doit pas se rendre à l'école avant le délai suivant :
 - 10 jours pleins à partir de la date de début des symptômes. En cas de fièvre au 10ème jour, l'isolement se poursuit jusqu'à 48h après la disparition des symptômes
 - 10 jours pleins à partir du jour du prélèvement positif pour les cas asymptomatiques.

La fin de l'isolement du cas confirmé n'est pas conditionnée à la réalisation d'un test de sortie d'isolement.

Lorsqu'un élève est « cas contact »

En maternelle :

- Les responsables légaux informent le directeur de l'école
- L'élève revient à l'école au bout de 7 jours après le dernier contact avec le cas confirmé sans qu'un test ne soit obligatoirement réalisé à condition qu'il ne présente pas de symptômes. (Ce délai est prolongé à 18 jours s'il vit sous le même toit que le cas confirmé)

En élémentaire :

- Les responsables légaux informent le directeur de l'école
- Les élèves identifiés comme contact à risque ne sont pas accueillis dans l'école jusqu'au résultat d'un test négatif d'un test RT-PCR ou antigénique réalisé 7 jours après le dernier contact avec le cas confirmé. « Les responsables

légaux doivent attester sur l'honneur de la réalisation du test et du résultat négatif de celui-ci. En l'absence d'une telle attestation, l'éviction scolaire est maintenue jusqu'à sa production et pour une durée maximale de 14 jours. (Ce délai est prolongé à 18 jours avec un test négatif s'il vit sous le même toit que le cas confirmé. En l'absence de test, le délai est prolongé à 24 jours.)

Fermeture de classe liée à la Covid

- En maternelle : fermeture pour 1 cas confirmé d'un élève, tous les élèves de la classe sont considérés comme « cas contact »
- En élémentaire : fermeture de la classe à partir de 3 cas Covid classique. Pour le variant anglais cela n'entraîne pas une fermeture de classe. En revanche pour les variants brésilien et sud-africain : fermeture pour 1 cas.

Tests salivaires

A ce jour, nous n'avons pas d'informations à vous communiquer. Dans tous les cas, ces tests pourront être réalisés seulement avec un accord parental.

En cas d'isolement pour des raisons de Covid, la continuité pédagogique sera mise en place.

1.4. Aménagement dans l'école

Remerciement auprès de la mairie pour les différents aménagements mis en place depuis le dernier conseil d'école :

- l'installation de la cloche et de l'horloge dans la cour de récréation des élémentaires
- la pose des nouveaux protège-poteaux
- les cloisons entre les urinoirs des WC des garçons
- réparation et ajout des miroirs dans les WC sous le préau
- le réglage de la température de l'eau à la fontaine côté maternelle (eau tempérée)

Nouvelles demandes :

- déplacer les carrés de jardinage, actuellement dans la cour de récréation des élèves de maternelle dans l'allée de l'entrée. Si possible en mettre trois (un carré par classe de maternelle). Pour permettre de gagner de l'espace dans la cour de récréation et égayer l'allée.
- une demande pour un investissement de tablettes tactiles afin de remplacer le matériel informatique à destination des élèves (tour d'ordinateurs portables qui ne fonctionnent plus très bien, ne tiennent plus la batterie).
- pas forcément pour cette année, mais envisager un équipement de TBI pour les classes.

1.5. Travaux

La parole à Mme Michaud et Mme Techer.

- livraison des travaux prévue pour cette fin d'année scolaire.
- la cour provisoire sur le petit parking des Peupliers va être mise en route avant les prochaines vacances.
- suppression des carrés potagers dans la cour de récréation des maternelles. Mise à disposition d'un espace d'environ 20m² dans les jardins familiaux
- une toile devrait être à disposition des élèves de maternelle pour les beaux jours afin de faire de l'ombre dans la cour de récréation.
- changement des radiateurs et de la ventilation dans le bâtiment A pendant les vacances d'été, effectif à la rentrée scolaire 2021.

1.6. Piscine

Les élèves de l'école de Sergy ne bénéficient plus de créneaux piscine pour effectuer un projet natation depuis l'année scolaire 2018/2019. Auparavant un créneau était disponible pour les élèves de CP et CE1 à la piscine de Ferney-Voltaire, mais suite à la fermeture du centre nautique pour des travaux, nous n'avons plus eu de créneaux piscine à la réouverture du centre.

Depuis des demandes sont faites auprès de différentes piscines et la situation a été communiquée à l'inspection, mais aucun changement.

La parole à Mme Michaud et Mme Techer par rapport à ce qui a été fait cette année :

En contact avec l'inspectrice d'académie, de gros problèmes d'infrastructures notamment de piscine dans le pays de Gex. Toutes les piscines sont saturées, en revanche Sergy est la seule commune du pays de Gex qui n'a aucun créneau piscine.

L'inspectrice mandate un audit sur toutes les infrastructures pour la dernière période. En attendant les retours, pour le moment pas de solutions, malgré le nombre de demandes faites.

2. Projets réalisés et ceux à venir

Projet raquettes :

- projet GS/CP et CP/CE1 : deux sorties les vendredis 12 et 19 mars (à la demi-journée). Pique-nique sur place si la météo le permet.

- Location raquettes 260€ et car 580€ : financés par le Sou des écoles
- Moniteurs 440€ : financés par la mairie
- Forfaits : communauté de communes

- projet CE1/CE2 et CE2/CM1 : trois sorties les vendredis 12, 19 et 26 mars.

- Location raquettes 495€ et car 870€ : financés par le Sou des écoles
- Moniteurs 545€ : financés par la mairie
- Forfaits : communauté de communes

Projet ski :

Projet annulé pour les classes de CM1/CM2 et CM2 par rapport à la situation actuelle (pas de remontées mécaniques). Un projet randonnée est envisagé pour le printemps.

Carnaval :

Pas la possibilité de défiler dans le village et de se retrouver à la salle Calame (Covid et plan Vigipirate). Mais proposition de faire tout de même une journée déguisée à l'école : date du 16 mars. L'information a été communiquée aux parents par le biais du cahier jaune. L'équipe est d'accord pour la distribution des bonbons de la part de la mairie.

Projet danse :

Projet pour les classes de CP/CE1 ; CE1/CE2 ; CM1/CM2 mis en place avec la communauté de communes pour un projet hip-hop. Deux interventions ont été réalisées. Avec le nouveau protocole sanitaire et l'interdiction de faire sport en espace clos, projet reporté en fin d'année scolaire.

Projet restauration de la mare de Sergy

Projet mis en place par la mairie avec la FNE (France Nature Environnement) pour la classe de CM2. Plusieurs interventions en classe et sur le site de la mare pour cette année et l'année prochaine. La première intervention a eu lieu le lundi 22 février.

Projet avec le théâtre de Divonne « valise paysage » - avec le spectacle « Le voyage de Charlotte » :

Pour la classe de CE2/CM1, spectacle repoussé dans l'attente de l'ouverture des théâtres. L'intervention d'une artiste aura lieu dans la classe pour que les élèves créent « de petites valises où vit un petit monde », dans l'optique d'une exposition au mois de mai à Divonne.

3. Synthèse du compte rendu du conseil des élèves du mardi 2 mars 2021

3.1 Critiques

- Pas assez de place sur les parkings de l'école : utiliser les places vers le local technique et penser à venir à pied
- Parfois les repas de la cantine ne sont pas bons
- L'eau des WC sous le préau est trop froide : il n'est pas possible d'avoir de l'eau tempérée dans ce bâtiment
- Trop petite zone sous le préau pour la récréation, avoir le préau pour une seule classe : pas possible de faire 6 créneaux de récréation
- Avoir deux distributeurs de savons dans les WC sous le préau
- Faire des pancartes sur les WC pour dire que c'est occupé, certains n'osent pas fermer à clé
- Certaines classes font trop de bruit à la cantine et dérangent, parfois punition pour tout le monde

3.2 Propositions

- Babyfoot
- Cage de foot
- Terrain de billes
- Un jeu comme une toile d'araignée (une structure)
- Plus de jeux dans la caisse de jeux
- Des livres : une caisse a été faite et va être mise en récréation
- D'autres bancs pour s'asseoir
- Apporter des jeux de cartes pour la cour ?
- Mettre une ou deux tables
- Une table de ping-pong
- Une salle supplémentaire pour faire arts-visuels / informatique / musique
- Mettre une poubelle dans la récréation
- Mettre un potager
- Faire des ateliers cuisine : pas possible actuellement avec le Covid

Mme Michaud :

- des bancs vont être ajoutés
- la question des tables est en cours de réflexion
- des distributeurs de savon peuvent être ajoutés dans les WC
- la cour de récréation va s'agrandir quand l'espace sera végétalisé

3.3 Remerciements

- Merci au Sou des écoles pour les jeux de la cour
- Merci aux dames de cantine
- Merci au personnel de ménage
- Merci à l'équipe et la directrice
- Merci à la mairie pour les protège-poteaux, l'horloge, la cloche et les cloisons dans les WC garçons

4. Vote : organisation du rythme scolaire

L'école fonctionne avec une organisation scolaire de 4 jours d'école par semaine. Cela était voté pour une durée de 3 ans. Nous devons effectuer le vote de cette reconduction l'année dernière, mais avec la situation sanitaire, cela a été décalé à cette année scolaire.

Déroulement du vote :

- pour les représentants de parents d'élèves : 1 représentant par classe donc 9 voix → 9 voix pour rester à 4 jours
- pour les enseignants : ceux qui participent au conseil → 9 voix pour rester à 4 jours
- pour le RASED : 1 voix → pas de participant
- pour la mairie : le Maire ou son représentant et un conseiller municipal soit 2 voix → 2 voix pour rester à 4 jours
- pour le DDEN (Délégué Départemental de l'Education nationale) 1 voix → pas de participant

-Résultat du vote : 20 voix pour rester à 4 jours / 0 voix pour un changement de rythme.

Nous souhaitons donc bénéficier du rythme dérogatoire à 4 jours pour la rentrée 2021.

5. Questions et remarques des représentants des parents d'élèves

5.1 Pour la mairie

- *Serait-il possible d'avoir un point général sur les travaux. (1 parent)*

Répondu précédemment par Mme Michaud et Mme Techer. Point abordé en 1.5

- *Il y a beaucoup de chiens devant l'école le matin, serait-il possible de faire quelque chose? Danger + saleté (1 parent)*

Faire un rappel dans les cahiers jaunes. Proposer un arrêté spécifique pour que les chiens soient tenus en laisse courte devant l'école et demander de respecter un périmètre de 20m autour de l'école.

Il y a aussi le problème d'excréments devant l'école côté parking des Peupliers.

Au sein de la mairie, un travail est réalisé sur la communication afin que les propriétaires de chiens fassent preuve de civisme.

5.2 Pour la cantine garderie

- *Comment faire pour avoir davantage d'informations sur la façon dont cela se passe à la cantine pour l'enfant ?*

Il est possible de poser des questions par email ou par téléphone : cantine@sergy.fr ou 06.44.34.23.36

- *Prendre contact avec la responsable, de quelle manière idéalement ? (1 parent)*

Email ou téléphone

- *Comment s'organise le port du masque à la cantine et le temps de pause méridienne ? (1 parent)*

Le port du masque est obligatoire sur le temps méridien pour les élèves à partir du CP. Ils enlèvent le masque pour manger.

- *Durant le temps de pause méridienne, est ce que les enfants ont le droit d'utiliser le city stade ? (1 parent)*

Non, pas actuellement avec le protocole sanitaire et le plan Vigipirate.

Les élèves sont installés par classe dans la salle Calame sur le temps du repas.

- *Pourrait-on proposer une étude pour les CM1-CM2 à la place d'une garderie ? (1 parent)*

Comme indiqué dans le règlement, une étude peut être disponible à partir du moment où 10 enfants sont inscrits. La garderie peut organiser une étude pour les élèves du CE1 au CM2. Possibilité d'inscrire l'enfant en cours d'année. Pour le moment, seulement une demande a été faite.

- *Est-ce que les élevés d'élémentaires peuvent utiliser la cour sur le temps de garderie. (1 parent)*

Oui, avec l'arrivée des beaux jours, des jeux vont être prévus en extérieur. Actuellement le temps ne le permettait pas.

- *Est-ce que les enfants d'élémentaire peuvent manger leur gouter à l'intérieur ? (1 parent)*

Oui, il est possible de le manger à l'intérieur, mais pour cela il faut patienter un peu, et souvent ils préfèrent le manger tout de suite à la sortie des classes

Remarques :

- Mr Soubeyran souhaiterait avoir de nouveau les menus de la cantine pour les mettre à jour sur le site de l'école.
- Est-il possible d'informer les parents sur le déroulement actuel de la cantine avec le protocole sanitaire ?

5.3 Pour l'école

- *Très bien les horaires échelonnés pour le COVID mais on est plusieurs à « galérer » entre les 20 min d'écart du matin et en début d'après-midi ! Pourquoi 10 minutes à 11h30 et 16h30, c'est le « ras le bol » quand on a plusieurs enfants ! (1 parent)*

Nous comprenons la difficulté pour les parents de gérer ces entrées échelonnées, mais afin de respecter au mieux la limitation du brassage entre les élèves de différentes classes, cela est nécessaire. Le délai est plus long sur les temps d'entrée, car il permet aux élèves de se laver les mains et de passer au porte-manteau avant que l'autre groupe n'arrive, ce qui n'est pas nécessaire au moment des sorties.

- *Certains enfants qui portent scrupuleusement le masque vivent difficilement le fait de voir leurs camarades l'enlever en classe, le porter sous le nez, ne jamais le changer. Il me semble que dans les plus grandes classes, les élèves soient en capacité de respecter ces règles. (1 parent)*

Un rappel va être fait dans toutes les classes concernant la façon de porter le masque (information dans le cahier jaune). Un rappel va aussi être fait à 13h30 pour que les enfants pensent bien à changer leur masque.

- *L'utilisation de la cour maternelle : les enfants sortent-ils tous même s'il fait froid ? (1 parent)*

Oui les enfants sortent même s'il fait froid, le temps de récréation peut être réduit mais cela permet tout de même de prendre l'air.

Rappel : une rotation est effectuée entre les trois classes de maternelle. Par beau temps : deux classes dans la cour et une sous le préau ; par temps de pluie : deux classes sous le préau et une en salle de motricité pour permettre d'avoir un espace suffisant tout en respectant une zone par classe.

- *Transmissions entre les enseignants de maternelle et les parents (1 parent) / il ressort un très grand besoin de contact des parents*

En cours de discussion au sein de l'équipe.

Les parents délégués sont volontaires pour aider l'équipe enseignante dans cette optique.

- *Comment faites-vous en classe pour que les enfants préparent les cartables ? (1 parent)*

Chaque enseignant a son fonctionnement : rappel à l'oral / devoirs écrits de façon permanente sur un tableau en classe / préparation en collectif.

- *Peut-on envisager des sorties en fin d'année (même proche de l'école)? (1 parent)*

Nous essayons de voir comment faire. Actuellement, nous ne pouvons pas effectuer de sorties occasionnelles à l'extérieur de l'école. (Plan Vigipirate sécurité renforcée - risque attentat)

- *Les ventilateurs dans les classes sont-ils toujours aussi bruyants ? (1 parent)*

Le problème du bruit des CTA dans la classe des CE2/CM1 qui était la plus bruyante est réglé. Cela est aléatoire dans les classes de CM1/CM2 et CM2.

Le réglage peut être vérifié dans ces classes.

Remarque :

- problème de stationnement côté parking des peupliers, dégradation devant les habitations. Un courrier de la mairie a été diffusé aux parents.

Fin : 20h10